

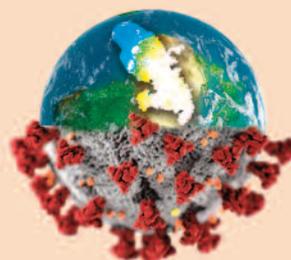


CONTRIBUTION
DES ACTEURS ECONOMIQUES
DE LA MARTINIQUE

SYNTHESE



POUR LE **REBOND**
DE NOTRE **ECONOMIE**



Avant-propos introductif de Philippe JOCK

Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique.

Extraits.

Nous vivons collectivement la crise la plus pénible de notre vie. Elle est d'autant plus angoissante qu'à ce jour personne ne sait quand elle s'arrêtera. Dans cette relative incertitude sanitaire, des décisions difficiles doivent être prises pour que la vie continue....

Une autre priorité s'impose, c'est celle de la reprise des activités économiques.

Depuis 4 mois l'urgence a été de mettre en œuvre des mesures incitatives pour les entreprises et protectrices pour les travailleurs. Aujourd'hui l'heure est aussi à l'adaptation et à l'innovation, la crise ayant fait tomber ici et là des dogmes et des doctrines économiques.

Les enquêtes et travaux menés à partir du mois d'avril nous portent à croire que la crise économique et sociale s'annonce en Martinique bien plus grave que toutes celles intervenues après-guerre.

C'est pourquoi les acteurs économiques que nous sommes, ont pris l'initiative de se réunir tous secteurs confondus pour élaborer cette contribution. Ce travail a pour seule boussole, éviter que la récession actuelle ne se transforme en dépression du siècle pour notre Martinique qui connaît un taux de chômage chronique et des inégalités sociales importantes, notamment en termes de répartition des revenus.....

Notre contribution sera transmise aux ministres concernés, aux parlementaires martiniquais, au Préfet de Martinique, aux Présidents de l'Exécutif et de l'Assemblée de la Collectivité Territoriale de Martinique.

Elle a pour ambition d'aider nos responsables territoriaux et nationaux à prendre dans les meilleurs délais les décisions les plus adaptées à nos réalités économiques et sociales pour enclencher une dynamique de rebond.

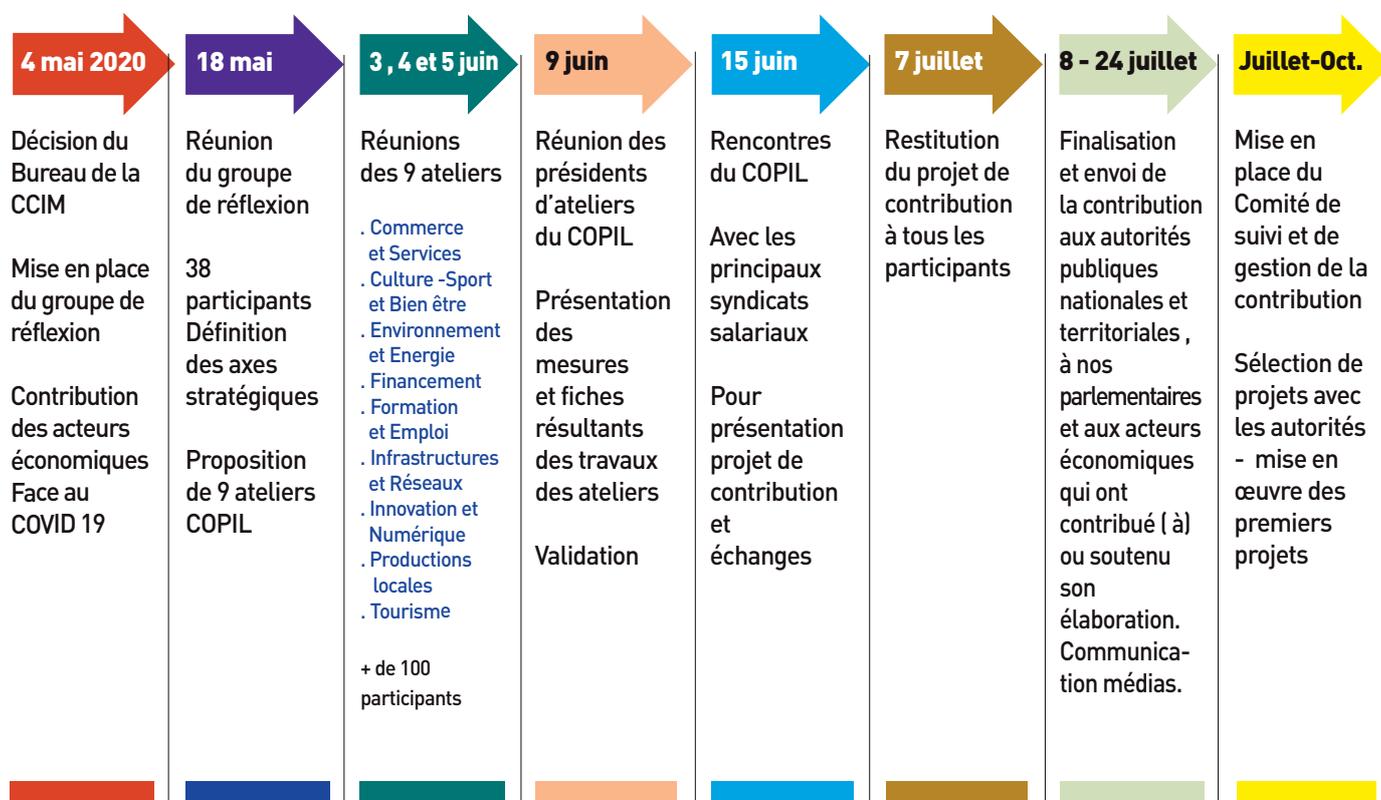
100 jours pourraient être notre défi martiniquais pour mettre en œuvre les mesures et actions préconisées dans un esprit constructif et partenarial entre les acteurs publics et privés et ce dans le respect bien compris de leurs compétences et de leurs moyens respectifs.

Notre objectif partagé est d'éviter l'effondrement de notre économie et de se donner les moyens de préparer l'après COVID....

Le rebond pour lequel nous militons sera porté par la mise en œuvre d'innovations. Il s'agit de revoir l'organisation des chaînes de valeur, de modifier voire réinventer avec pragmatisme et détermination nos comportements économiques ; et de garder une capacité à se remettre en cause, et à réagir rapidement.

Je remercie vivement tous les acteurs économiques qui ont donné de leur temps à l'élaboration de cette contribution. J'y ajoute également toutes celles et tous ceux qui nous ont soutenu dans cette démarche constructive et solidaire.

« Notre démarche contributive »



Le contexte, les impacts du COVID 19 sur les entreprises et sur l'économie martiniquaise

Nous avons choisi de présenter le contexte et les impacts du COVID 19 à l'aide des résultats de trois investigations réalisées à la demande de la CCI avec d'une part les enquêtes auprès des entreprises de QUALISTAT et de la cellule COVID 19 de la CCI et d'autre part l'étude macro-économique du cabinet DME sur les impacts prévisibles de la crise sanitaire.

> L'enquête QUALISTAT a été réalisée du 29 avril au 7 mai 2020.

Elle a mis en évidence les principaux résultats suivants :

- La fermeture de 64% des entreprises à la date du confinement, dont 87% des entreprises touristiques.
- Des pertes de chiffre d'affaires pour 84% des entreprises interrogées. Baisse qui est supérieure à 50% pour 56% d'entre elles.
- De vives inquiétudes quant à l'avenir de leur entreprise pour 78% des dirigeants et 96% de ceux du secteur du tourisme. L'inquiétude relative à l'économie martiniquaise concerne 87 % d'entre eux.
- Les entreprises de petite taille ont eu plus de mal que les autres à mobiliser les dispositifs d'aides d'urgence mis en place par le Gouvernement et par la CTM, et notamment le PGE.
- Les entreprises interrogées estiment qu'il leur faudrait en moyenne au moins 10 mois pour retrouver un niveau normal d'activité. Pour celles du secteur du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce ce délai dépasse les 12 mois.
- Parmi les orientations à prendre pour rendre notre économie plus forte les chefs d'entreprises suggèrent : le développement du numérique, le développement des filières locales et le télétravail

> Principales données collectées par la cellule COVID 19 de la CCIM

Du 17 mars au 11 mai 2020 : 4442 contacts appels émis ou reçus par cette cellule d'écoute et de suivi des entreprises mise en place en cette période de crise sanitaire. Un recueil d'informations a été fait auprès 2 356 chefs d'entreprises. Le constat de difficultés pour 92% d'entre eux est ressorti de cette collecte, avec une évaluation moyenne de la baisse du chiffre d'affaires de 81%. Les principales difficultés alors évoquées portaient sur la trésorerie (34%), le paiement des charges sociales et fiscales (32%) et la gestion des ressources humaines, dont la mise en place de l'activité partielle (28%).

> Principaux enseignements de la mission « d'Évaluation de l'impact de la crise sanitaire sur l'économie martiniquaise » menée par Olivier SUDRIE du cabinet DME.

Les huit semaines de confinement (du 16 mars au 11 mai) vont provoquer un recul de l'activité marchande de 30% environ (par rapport à une même période sans confinement). Mais cette moyenne cache de profondes disparités selon les secteurs. La baisse de chiffre d'affaires (CA) avoisine plutôt les 80 à 90% dans la construction et le tourisme. Elle flirte avec les 50% dans l'industrie et le commerce. Elle est plus « amortie » cependant dans les services (aux alentours du tiers par exemple pour les services à destination des entreprises).

Un recul historique de la croissance en 2020 : -9%

Sur l'ensemble de l'année, le recul du PIB devrait être encore plus important que celui imputable au seul confinement. En effet, cette estimation présume que les activités ont repris leur cours « normal » dès la fin du confinement (soit à la mi-mai). Il n'en est évidemment rien.

Et de nombreux secteurs (à commencer par le tourisme) continuent de pâtir de la réglementation sanitaire qui freine la marche normale des affaires.

Dans le cas le plus favorable, un retour à la normale pour tous les secteurs au 1er septembre se traduirait par un recul du PIB de près de 9% cette année. Ce choc de croissance est historique :

il serait ainsi au moins deux fois plus important que celui enregistré en 2009 (-3,8%).

La crise aura nécessairement des répercussions négatives sur l'emploi. On estime ainsi à 10 000 environ (soit 13% du total de l'emploi marchand) le nombre de travailleurs concernés par le ralentissement de l'activité cette année. Tous ne perdront pas leur poste, mais une forte poussée du chômage dans les mois à venir est une hypothèse très probable.

Les mesures d'urgence et à court terme tous secteurs confondus

Les mesures d'urgences ci-dessous sont celles retenues par l'ensemble des participants (106) aux ateliers. Selon une grille d'analyse constituée des **six axes stratégiques** proposés par le groupe de réflexion :

- Accompagnement des entreprises (notamment des TPE) - Réalisation d'investissements publics - Relance de la consommation - Recherche de compétitivité par des gains de productivité - Priorité au développement durable et à la maîtrise des énergies - Réductions des inégalités. Elles sont suivies de mesures pour le rebond à court terme. Qui ont une vocation non seulement curative mais surtout structurante, parce que l'objectif est de préparer le Post COVID. Avec ces mesures nous avons les 44 recommandations issues des ateliers. Elles sont réalistes et implémentables. Elles complètent les fiches actions (40) en annexe de cette contribution.

Les mesures d'urgence

1. Prolongation du dispositif d'activité partielle avec une possibilité de prorogation en cas de non reprise d'une activité normale pour les entreprises des secteurs de l'hôtellerie, restauration, cafés, tourisme, événementiel, sport, culture...

Il est proposé que celle-ci puisse être couplée avec des formations dans le cadre du Pacte d'Investissement dans les Compétences et du FNE (permanents des hôtels). Ce dispositif innovant serait expérimenté dans l'hôtellerie et les métiers du tourisme sur 2 basses saisons - Des plans de formation seraient élaborés par les partenaires sociaux.

2. Compensation par aides publiques des surcoûts liés aux mesures sanitaires et de distanciation sociale /COVID 19.

3. Mise en place pour les entreprises les plus impactées par les mesures de confinement et particulièrement le tourisme, d'un mécanisme d'indemnisation des pertes par les assurances ou par l'Etat

4. Obtention des délais de moratoire plus longs (hors procédure collective), à titre transitoire dans cette période de post COVID intégrant les parts salariales.

5. Mise en place d'un comité territorial de suivi de la relance COVID 19 - Il est proposé que ce suivi se fasse également au sein du Haut Conseil de la Commande Publique dont la fréquence des réunions pourrait être augmentée.

Les mesures pour le rebond à court terme

6. Un dispositif d'exonération de taxes et de prélèvements sur la part du CA des agences et des tours opérateurs consacrées à la vente des destinations françaises d'outre-mer.

7. Mise en place d'une taxe spécifique sur les sommes engagées en Martinique et dans les DOM dans les courses et les jeux, au profit du développement économique.

Le produit de cette taxe serait affecté à la relance des activités les plus impactées par le COVID 19 et présentant un potentiel de développement et un effet levier sur les autres secteurs économiques, c'est le cas notamment du tourisme et du BTP.

8. Expérimentation de l'affacturage inversé pour répondre à la problématique des délais de paiement des collectivités

TOURISME

- 1. Mise en place de « bons vacances » ou « chèques Vacances »** par la CTM.
- 2. Préparation des conditions d'une reprise de la croisière** avec les compagnies de croisière. Il faut pouvoir rassurer les clients, la population et les salariés qui accueillent sur place les croisiéristes et sécuriser en termes de mesures sanitaires les lieux d'accueil pour les excursions.
- 3. Organisation des filières de productions locales et création de plus de synergies** de développement entre les secteurs économiques.
- 4. Mise en place de dispositifs spécifiques de maîtrise de l'énergie pour les structures hôtelières et les meublés touristiques**
- 5. Recensement exhaustif des entreprises liées au tourisme** qui réalisent une part importante de leur chiffre d'affaire grâce à l'activité touristique.
- 6. Recensement qualitatif et quantitatif des meublés touristiques et des centres d'hébergement touristiques.**
- 7. Consolidation et amplification de la démarche qualité tourisme Martinique de la CCIM**
- 8. Création d'une chaîne d'accompagnement des investisseurs porteurs de projets hôteliers à partir d'un guichet unique** - Ce guichet pourrait être le CMT ou la CCIM.
- 9. Evaluation des différents dispositifs intervenant dans le secteur du tourisme** ces dernières années
CICE - LODEOM II – Défisicalisation ...

INFRASTRUCTURES ET RESEAUX

- 10. Mise en place d'un plan de relance du BTP** compte tenu de l'effet levier important de ce secteur.
- 11. Amélioration du dispositif d'aide fiscale à l'investissement pour les travaux de rénovation sur les résidences principales et les meublés de tourisme**
- 12. Incitation fiscale à la rénovation des immeubles à usage d'habitation en copropriété construite depuis 20 ans au lieu de 30.** Cette incitation serait mise en place à titre expérimental sur deux ans.
- 13. Reprise et actualisation du projet routier de Jonction Brasserie Lorraine - Carrère.**
- 14. Favoriser l'acquisition de véhicule électrique et installer des bornes à recharges lentes et ultra rapides.**

FINANCEMENT

15. **Prêts de trésorerie pour les entreprises en difficulté** sur la base de diagnostics CCIM - Martinique Développement- Chambre des métiers
16. **Réalisation d'un guide du financement.**
17. **Mise en oeuvre de dispositifs permettant de consolider les fonds propres des entreprises martiniquaises et d'améliorer leur performance financière**
18. **Mobilisation de l'épargne martiniquaise et orientation** de celle-ci vers les activités économiques
19. **Amélioration de l'information sur les fonds européens et autres dispositifs (appel à projets...)**
20. **Mise en place d'un fond de prêt d'honneur (<10 K€) avec différé long pour les porteurs de petits projets**
Ces porteurs constituent la clientèle de l'Association pour le Droit à l'initiative Economique (ADIE). **Et renforcement de la communication sur l'activité de l'ADIE à destination des porteurs de projets** dont ceux de l'économie informelle.
21. **Réactivation des chèques conseils pour tous,** pour faciliter le montage de projets accompagnés par des professionnels.

PRODUCTIONS LOCALES

22. **Appel à un New Deal pour la relance de la production locale**
23. **Mise en place de la nouvelle Charte de la Grande Distribution** en intégrant l'Agriculture et de l'Artisanat
Il s'agit de consolider durablement les relations entre la production locale, et la grande distribution.
24. **Mise en place d'une communication adaptée** pour accompagner l'évolution du label PIL en mettant en évidence la qualité des produits locaux
25. **Autorisation de disposer de deux bagages en soute dans les avions** qui assurent la desserte transatlantique. Il s'agit de faciliter les achats et l'exportation de produits locaux par les touristes/passagers du transatlantique. Ce qui permettrait aux touristes de repartir avec davantage de rhum dans leurs bagages.
26. **Multiplication des services numériques localisés dans l'île** afin de valoriser autrement les produits locaux et de permettre un accès aux productions locales plus adapté aux nouveaux modes de consommation
27. **Pour le développement de la pêche Post COVID,** mener une réflexion afin d'optimiser la commercialisation des produits frais ou transformés
28. **Mise en place d'un "chèque péyi" pour les familles martiniquaises** pour s'approvisionner auprès des artisans et des petits producteurs agricoles.
29. **Mise en oeuvre des conditions de l'autonomie alimentaire de la Martinique**

CULTURE, SPORT et BIEN ETRE

30. **Réalisation d'une étude pour mesurer le poids économique de la musique en Martinique**
31. **Mise à l'étude d'un label "Qualité Nuit"** en concertation avec la nouvelle association des professionnels de la nuit
32. **Proposition de création d'un modèle économique pérenne en utilisant le numérique pour l'organisation d'événements artistiques et musicaux**
33. **Soutien appuyé aux petites scènes. Il existe en Martinique plus d'une centaine de ce que l'on peut qualifier de petites scènes** au centre de l'attractivité des loisirs et de l'emploi des artistes (cabarets, restaurants, bars à musique, CHR animés, petites salles. Karaokés...).
34. **Réalisation de films emblématiques sur la culture martiniquaise**
35. **Intégration de la ligue de Football de la Martinique à la FIFA.**
36. **Financement de la modernisation du bâtiment pluridisciplinaire du CSTOMA**

COMMERCE et SERVICES

37. **Vers une consolidation durable et permanente des rapports économiques du commerce avec la production locale...** une convention ou charte de partenariat et de bonne conduite doit être réactivée entre ces secteurs
38. **La diminution des coûts du fret aérien :** ceux-ci ont substantiellement augmenté depuis le confinement ...Diligenter une étude de façon à mieux apprécier la formation des prix des frets aériens et maritimes en Martinique. Une telle étude inclurait le fret postal.
39. **L'octroi de mer.** La remise d'un rapport au Ministère des Outre-mer a relancé le débat sur cette taxe centenaire. Force est de constater l'incompréhension des consommateurs et des commerçants sur les mécanismes et les objectifs de cette taxe.
Après la période d'urgence due à la COVID 19, il semble nécessaire que les acteurs économiques constituent une force de proposition pour son évolution notamment de sa dimension d'outil de développement de la production locale.
40. **Observation de la consommation post COVID** pour mesurer l'impact actuel et à venir sur les activités, l'emploi.
41. **L'amélioration de la sécurité informatique** pour les entreprises et l'optimisation dans les meilleurs délais des infrastructures numériques.
42. **Le développement des connexions inter sectorielles** s'avère impératif :
commerce/industrie/tourisme/culture et grande distribution/ petit commerce de proximité
43. **Consolider la silver économie Martinique** pour mieux répondre aux besoins de nos seniors

FORMATION - EMPLOI

44- Soutenir et renforcer le recours à l'apprentissage en entreprise.

À la suite de la crise liée à la COVID 19 les contrats d'apprentissage et de professionnalisation ont été prorogé pour tenir compte de la suspension de l'accueil par les centres de formation d'apprentis et les organismes de formation depuis le 12 mars 2020.

En Martinique afin de développer l'apprentissage dans les entreprises et compte tenu de nos réalités nous proposons une prise en charge dégressive du coût salarial de l'apprenti.

45 - Prise en charge par les pouvoirs publics d'une part significative du coût de formation supporté par les familles pour les jeunes qui se destinent à des formations supérieures.

Ce dispositif expérimental post COVID sur trois ans a pour objectif de réduire les coûts des formations post bac pour les familles qui seraient concernées par celui-ci .

46- Renforcement de la passerelle entre l'Ecole et l'Entreprise en favorisant les partenariats avec les réseaux d'entreprise, en systématisant l'implication dans les processus de recherches de stages et d'emploi.

Tableau récapitulatif des fiches projets proposées et de leur financement

LES FICHES PROJETS ÉTANT SIGNALÉES PAR LE SYMBOLE SUIVANT
sont celles dont le projet est bouclé et peut être mis en œuvre.
Les autres sont celles dont le projet doit faire l'objet d'investigations complémentaires
et de recherche de financement public et privé.



PROJETS	PARTENAIRES et COFINANCEURS à mobiliser	COUT
ENVIRONNEMENT - ENERGIE		
PEYI VERT : planter 1 000 000 arbres en Martinique	ONF, pépiniéristes privés, entreprises privées, chambre de l'agriculture, RSMA, collectivités Association Entreprise et Environnement	40 M€
Assainissement Non collectif Le projet consiste à mettre aux normes et remettre à niveau les installations de traitement des eaux usées domestiques	ETAT – CTM (ODE) – EPCI (SPANC) - Collectivités locales (CCAS aide proximité) PACT (aide au logement) - offices d'HLM	- Cout annuel sur 15 ans = 60,8 M€
 H2BM « Hydrogène Bleu de Martinique » Pour la production et la valorisation d'hydrogène et de CO2 pour créer une filière industrielle .	SARA + partenaires industriels GENERGIES et HDF Energy	50 M€
 “Pile microbienne” pour créer des unités de traitement d’eaux usées et de production d’hydrogène (H2)	SARA + AAP et AMI (CMQ, DTIGA, AMI Plan d’Innovation Outre-Mer, ...)	0,5 M€
 DeeP « Démonstrateur à Energie Positive » Projet de Campus collaboratif à la SARA pour travailler sur des projets	SARA fonds propres + partenariats industriels à l’étude (fournisseurs de technologies et/ou de matériaux)- ADEME, PIA, FEDER	14 M€
 Bâtiments performants et intelligents Le SMEM souhaite investir sur un nouveau programme de bâtiments communaux intelligents Garantir la performance énergétique des bâtiments avec des outils de suivi de consommation couplés à des travaux de rénovation énergétique des batiments.	Partenaires publics : SMEM - ADEME CTM FEDER - Partenaires privés : Obligés de la loi POPE	4,5 M€
 Modernisation du réseau d’éclairage public et appui à la mobilité électrique Ce projet est une réponse du SMEM à la situation actuelle du réseau	SMEM, EDF, Etat, CTM, communes, Cap Nord, Espace Sud, CACEM, Europe-Opérateurs privés	13 M€ (pour 2300 kms de réseau)

<p>d'éclairage public qui repose à 70% sur le réseau d'électrification rurale. Ce qui le rend très fragile face aux perturbations inhérentes au réseau de distribution et compromet son fonctionnement . Ce qui entraîne l'insatisfaction des usagers à cause de défaillances diverses . . . et des coûts de maintenance élevés... De plus, il ne présente pas les qualités nécessaires à la mise en place de bornes de recharge et la création de nouveaux services.</p>		
<p>Valecom biochar chlordecone</p> <p>Le programme de recherche tripartite BIOCHAR CHLORDECONE, partenariat entre l'IRD, la société VTGREEN et VALECOM vise à valoriser les biochars de certaines boues d'épuration des eaux usées à piéger la chlordécone dans les sols.</p>	<p>Promoteur : Stéphann CRESSAN Publics : CTM, DRFIP 972, MINEFI, BPI, IRD/CNRS- Privés : ALIZE ENVIRONNEMENT, SARA, VTGREEN</p>	<p>0,17 M€</p>
<p>Valecom déchets</p> <p>La société VALECOM développe la création d'une ou deux installations de valorisation énergétique de déchets ultimes (papier - carton- bois- plastiques - huiles et sargasses) à la Martinique. Chaque installation peut accepter de 7.500 et 30.000 tonnes de matières résiduelles par an, avec 1 à 4 lignes de traitement en parallèle.</p>	<p>Promoteur : Stéphann CRESSAN Publics : Europe, CTM, ADEME, ODE, BPI - Privés : ALIZE ENVIRONNEMENT, SARA</p>	<p>7 M€ Pour 2 unités à 7.500 tonnes/an</p>
<p>Valecom énergie renouvelable</p> <p>L'objectif de l'action est de valoriser les gaz de synthèse issus de la pyrogazéification des résidus de papier, cartons, bois, plastiques (autrement appelés Combustibles Solides de Récupération), les boues d'épuration non compostables et les huiles de vidanges. Ces gaz sont épurés, séparés ou non en</p>	<p>Promoteur : Stéphann CRESSAN Publics : Europe, CTM, ADEME, BPI - Privés : ALIZE ENVIRONNEMENT, SARA</p>	<p>7 M€ Pour 2 lignes de production de 1 MW^e chacune</p>
<p>H2 et CH4, valorisés dans des cogénérateurs à gaz, ou stockés pour une utilisation future</p> <p> Infrastructure d'alimentation électrique à quai des navires au terminal à conteneurs de la Pointe des Grives</p>	<p>Grand Port Maritime de La Martinique Fonds verts AFD-</p>	<p>2,9 M€</p>

<p>Une alternative au recours aux moteurs auxiliaires des navires lors des manutentions.</p>  <p>Développement, construction et exploitation d'installations d'énergies renouvelables sur la zone portuaire</p> <p>L'action présentée consiste à développer à court terme (2021-2022) une première tranche de 4 MWc permettant de produire annuellement environ 5,4 GWh soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> > environ 75% de la consommation énergétique du GPMLM > ou environ 4 mois de fonctionnement en « flux normal » du terminal de la Pointe des Grives (sous réserve de doter le terminal des systèmes de stockage adéquates) 	<p>Grand Port Maritime de La Martinique Fonds Verts</p> <p>Phase 2 / Investissements GPMLM PTME</p> <p>PO FEDER / CCT</p>	<p>Etudes 0,18 M€ Investissement : 6,10 M€</p>
 <p>Développement, construction et exploitation d'installations de stockage d'électricité et son système de gestion d'énergie à la Pointe des Grives</p> <p>L'action présentée consiste à développer à moyen terme (2022-2023) une première tranche de 5MW/5MWh de stockage d'électricité afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> > maximiser le taux des EnR dans la consommation d'électricité du GPMLM (à hauteur de 75%) > garantir la résilience énergétique des infrastructures, équipements et services stratégiques à la Pointe des Grives 	<p>Grand Port Maritime de La Martinique</p>	<p>3,9 M€</p>
<p>Aménagements à court terme autour de la valorisation de la biodiversité en Martinique</p> <p>A court terme, dans le cadre de la relance économique de l'île suite au COVID-19, les investissements suivants sont réalisables sur les sites patrimoniaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'aménagement du site de l'Aileron, porte d'entrée de la Montagne Pelée - L'accueil et la desserte sur la réserve naturelle de la Caravelle - La réhabilitation et la valorisation des sentiers de randonnées avec notamment la réalisation du sentier de Grande Randonnée (GR1) 	<p>CTM, PNRM, ONF, Offices intercommunaux de Tourisme, Comité résidence pédestre</p>	<p>Site de l'Aileron : 4,6 M€ Réserve naturelle de la Caravelle : 3 M€ Sentiers de randonnées 7,7 M€</p>

<p>Programme exceptionnel investissement eau potable (AEP) et assainissement collectif (AC)</p> <p>Eau potable : le réseau de distribution est long de plus de 3000 kms et renforcé par 300 réservoirs de stockage. Le rendement de réseau moyen est de l'ordre de 50% , ce rendement est loin des obligations fixées par la loi et des moyennes nationales. Les objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'amélioration du rendement de réseau -le développement de forages afin de diversifier la ressource AEP - le développement d'interconnexions entre les différents réseaux - développer les unités de stockage d'eau potable - réaliser une retenue d'eau afin de faire face aux grandes sécheresses. <p>Assainissement collectif</p> <p>L'objectif est de :</p> <p>poursuivre la mise en conformité des ouvrages d'AC</p> <ul style="list-style-type: none"> - poursuivre les travaux d'extension de réseau de collecte - accélérer la réhabilitation du réseau existant - Mettre en place de mesures complémentaires afin de mieux prendre en compte la sensibilité des milieux récepteurs des rejets des Stations d'épurations (STEP) 	<p>CTM</p>	<p>200 M€ Eau Potable</p> <p>180 m€ Assainissement collectif</p>
<p>Plateforme pour faciliter la recharge à l'énergie solaire de véhicules électriques</p> <p>L'ensemble du processus est contrôlé par GREEN CROWD, la plateforme virtuelle innovante et sécurisée, qui assure la connexion entre les consommateurs / producteurs - les Prosumers</p>	<p>GREEN CROWD – Green Technology Frantz EBADERE</p>	<p>15 M€</p>
<p>Amélioration de la qualité, l'attractivité et de la sécurité des plages</p> <p>Le projet consiste à initier une opération concertée entre les communes du littoral, leurs EPCI, la CTM et les services de l'Etat concernés pour améliorer la qualité, l'attractivité et la sécurité des plages. Cette opération permettrait de décliner</p>	<p>CTM- EPCI, DEAL - ARS - DIECCTE - communes concernées</p>	<p>Etudes : 0,12 M€</p>

<p>pour chaque plage un aménagement global incluant des équipements, des activités économiques, culturelles et sportives et des services pour en faire des espaces de bien être, sécurisés, respectueux de l'environnement</p>		
<p>SEKIRIT'LI : la salle de confinement antiécrasement à vocation parasismique et para cyclonique</p> <p>Dans le cadre du plan séismes-Antilles, le projet porté par CARIB SECURIT SARL vise à réduire le nombre de victimes en cas de survenue d'un séisme majeur. Le projet consiste à sécuriser l'intérieur d'un bâtiment vieillissant, dans la commune du Prêcheur, par la pose d'une salle anti-écrasement à vocation parasismique et para-cyclonique.</p>	<p>CARIB SECURIT SARL Marie Luce CAP-NORD ... Ville du Prêcheur – L'AMIOF ... CTM – ETAT – PLAN SEISME ANTILLES – EUROPE -</p>	<p>Etudes RD : 0,041 M€ Prospects Martinique - Caraïbes : 0,30 M€</p>
<p>Améliorer l'efficacité énergétique des entreprises : EDF se propose de lancer une démarche d'accompagnement personnalisé des entreprises qui comprendrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une phase de bilan et d'analyse des consommations d'électricité - une phase d'étude éventuelle (finançable jusqu'à hauteur de 70 % par l'ADEME) afin de qualifier précisément ces pistes d'économies et proposer des actions, - une phase d'accompagnement des clients dans le financement et la mise en oeuvre des actions 	<p>EDF et les acteurs du PTME (CTM, SMEM, ADEME, DEAL) réseaux prestataires AGIR +</p>	<p>6 M€</p>
<p>TOTAL A</p>	<p>19</p>	<p>748,41 M€ (Pris en compte 182,4 M€ ANC)</p>

INNOVATION

<p>Patrimoine augmenté</p> <p>La digitalisation des patrimoines batis, culturels et vivants est un enjeu de protection et un levier de croissance. Faire de la Martinique le premier territoire entièrement numérisé.</p>	<p>Projet proposé par Georges Emmanuel Arnaud de la société CARIALITY Direction des affaires culturelles, CTM, Communes, Musées, Université des Antilles, PNRM, privées possédant du patrimoine, acteurs territoriaux des Industries Culturelles et Créatives, filière Numérique, acteurs du tourisme, Parallel 14, Entreprises de prises de vue (dont aériennes), Entreprises du numérique</p>	<p>Variable en fonction des partenaires du projet souhaitant se numériser Pour information : 10k€ pour les roches gravées de la forêt de Montravail 90k€ pour le fonds de pièces archéologiques DAC-CTM</p>
--	---	---

<p>Plateforme de digitalisation accélérée inter-filière</p> <p>Construire une plateforme permettant l'accélération de la digitalisation des petites entreprises.</p>	<p>Projet de MARTINIQUE DIGITALE Chambre de commerce et d'industrie Chambre des métiers et de l'artisanat Chambre d'agriculture Fédération des TPE Entreprises de services numériques Organisme de formations spécialisées</p>	<p>1 M€</p>
<p>Innovons Ensemble pour un rebond Numérique et Durable</p> <p>Le projet est d'organiser un sommet PHYDITAL sur place et en ligne pour installer une dynamique de rebond pour le numérique ; Avec des ateliers de co-création pour solutionner des problématiques des acteurs économiques : E-commerce , logistique , data ...</p>	<p>Organisateurs : Orange, CCI, Village by CA, Martinique Digitale, ... Sponsor : à déterminer Financeurs : à déterminer Partenaires : OMN, Big Up, Associations</p>	<p>A finaliser. Budget essentiellement en apport technique, logistique et communication.</p>
 <p>Développement stratégique de technologie de santé au service de la population martiniquaise</p> <p>Ce projet est basé sur des cas d'usages spécifiques pour répondre aux besoins des partenaires en modélisant des profils par exemple en Cancérologie , en maladies infectieuses .</p>	<p>Docteurs Emmanuelle SYLVESTRE Clarisse JOACHIM Jacqueline VERONIQUE – PAVADIN CHU- CTM</p>	<p>2M€</p>
<p>Total B</p>	<p>4</p>	<p>3M€</p>

INFRASTRUCTURES - RESEAUX

 <p>Modernisation de l'Aéroport Martinique Aimé Césaire et transition vers un développement durable</p> <p>Le projet doit permettre de maintenir et d'améliorer l'accessibilité aérienne de la Martinique en mettant en oeuvre les conditions d'un développement durable de l'Aéroport International Martinique Aimé Césaire et se décline en trois volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction de l'extension de l'aéroport passagers de l'Aéroport Martinique Aimé Césaire avec 2 composantes - Maintien du potentiel aéronautique du système de pistes et mise en conformité des infrastructures à la norme européenne EASA (European Aviation Safety Agency) - Renforcement de la stratégie de développement durable et responsable de l'Aéroport 	<p>Banques, CTM, Etat, Europe Contrat de convergence et de transformation FEDER Fonds propres CTM</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 108 M€ Investissements portés par la SAMAC - 50 M€ Investissements portés par des tiers
---	---	--

 <p>Modernisation du bassin de radoub Compte tenu de la vétusté de nombreux équipements du bassin de radoub, le GPMLM a fait réaliser un diagnostic et un avant-projet sur l'ensemble du bassin de radoub afin de définir, d'anticiper et phaser l'ensemble des investissements nécessaires en évitant redondance et risque d'incompatibilité avec les enjeux industriels d'exploitation du site de réparation navale. Le GPMLM a ainsi arrêté un programme d'investissements pour en faire un pôle de réparation navale de référence de la caraïbe.</p>	<p>Public : GPMLM-FEDER - ETAT Privé : Armateurs, entreprises de réparation navale, entreprises de services portuaires</p>	<p>5.5 M €</p>
 <p>Extension du terminal à conteneurs de la Pointe des Grives – volet 2 L'extension du quai et du terre-plein dans la partie nord du terminal à conteneurs de la Pointe des Grives permet d'augmenter la capacité de traitement des navires porteconteneurs et des opérations de manutention verticale et horizontale des conteneurs. Cette extension s'accompagne de l'installation d'un nouveau portique</p>	<p>Public : GPMLM- FEDER - ETAT Privé : Armateurs de porteconteneurs, manutentionnaires</p>	<p>50 M€ pour l'extension 12 M€ pour le 4ème portique</p>
 <p>Reconfiguration du secteur Est HYDROBASE – Amélioration et modernisation des réseaux secs et humides Afin de rationaliser l'espace pour permettre l'exploitation des nouvelles activités dans les meilleures conditions de sécurité et éviter le mitage dans un environnement urbain dense immédiatement riverain du port, mais aussi de segmenter</p>	<p>Public : GPMLM Privé : Armateurs, manutentionnaires, entreprises de logistiques,Albioma, MNA</p>	<p>3.8 M€ (Sans compter 1.8 M€ pour l'entretien du quai)</p>
<p>Enfouissement des réseaux Optimisation de l'activité de déploiement des réseaux par la mise en place de leur résilience en souterrain Le SMEM et orange souhaite optimiser la résilience des réseaux télécom et électricité pour permettre la continuité de l'activité économique face aux risques naturels (cycloniques, élagage)</p>	<p>SMEM, ORANGE, FEDER, FSN si disponible, FACE (électricité rurale), AFD, Banque des Territoires</p>	<p>A préciser</p>
<p>Projet pôle de grande plaisance, pôle de pêche, centre d'expression culturelle martiniquaise Le projet présenté par le CLUSTER MARITIME DE LA MARTINIQUE consiste à réaliser au</p>	<p>CLUSTER MARITIME, FEDER – CTM – Acteurs économiques concernés COMMUNE DU MARIN– ESPACE SUD - ETAT- BANQUE DES TERRITOIRES</p>	<p>25 M€</p>

<p>Marin un ensemble cohérent au plan architectural assorti d'une gestion pérenne comportant plusieurs sous-ensembles intégrés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un pôle de Grande Plaisance (Yachting Professionnel) ; - Un port de Pêche en haute mer et artisanale ; - Un Centre d'Expression Culturelle Martiniquaise 		
<p>Création de Zone de mouillage organisée (ZMO)</p> <p>Création de zones de mouillage organisées (ZMO) principalement dans le Nord de l'île, (Saint Pierre - Robert - Trinité) afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer les conditions de développement de la plaisance dans cette zone - Générer des activités économiques rémunératrices pour l'économie locale conformes aux attentes des nombreux plaisanciers qui souhaitent découvrir la Martinique. 	<p>EPCI, CAP NORD Communes</p>	<p>8/12 M€</p>
 <p>Démantèlement des navires de pêche CAPAG</p> <p>Le GPMLM prévoit le démantèlement des navires en Martinique à la fin de l'année 2020 dans une installation terrestre temporaire qui devra être spécifiquement aménagée pour être conforme en l'absence de site déjà existant sur le territoire. Les sites envisagés pour cette installation terrestre temporaire sont soit au sein des installations portuaires du GPMLM à la Pointe des Carrières soit au sein des installations de CARENANTILLES au Marin.</p>	<p>GPMLM</p>	<p>0,550 M€</p>
<p>TOTAL C</p>	<p>8</p>	<p>266,85 M€</p>

FORMATION - EMPLOI

<p>Cybersécurité</p> <p>Mettre en place et accompagner la sécurisation de l'information dans les entreprises grâce à un programme de formation. Développer une expertise locale pour une filière métiers pour former des jeunes qualifiés.</p>	<p>CCIM, Université, CLUSIR, entreprises de conseil et d'accompagnement des entreprises, Orange Campus Etat - CTM, Pass numérique</p>	
---	---	--

<p>Mise en œuvre des diagnostics stratégiques de performance et formations actions alternant présentiel et distanciel.</p> <p>Le projet consiste à mener, sur le modèle des diagnostics « rebond » déployés par l'ATKO et/ou des audits Qualité Tourisme, des missions de deux jours en entreprise permettant d'analyser et de développer des préconisations sur la stratégie de l'entreprise et ses besoins en compétences. Et à mettre en place des formations-actions, à la suite de ces diagnostics d'entreprises, alternant présentiel et distanciel pour répondre aux besoins de montée en compétences des entreprises (dirigeants et salariés)</p>	<p>CCIM et OPCO – CTM - FSE + Consultants auditeurs</p>	<p>A définir en fonction des objectifs retenus</p>
<p>TOTAL D</p>	<p>2</p>	

TOURISME

<p>Journées de cohésion /salariés du tourisme</p> <p>Avant la prochaine haute saison touristique, entre les mois de septembre et novembre des journées/ séminaires de cohésion d'équipes seront proposées aux entreprises de tous secteurs d'activités. Ces opérations seront mixtes, et comprendront des séances techniques animées par des coaches experts le matin et des activités de sports et loisirs l'après-midi</p>	<p>FSE – ETAT – EPCI - CMT</p>	<p>0,84 M€</p>
<p>Etude sur l'impact de la crise sanitaire sur les comportements des martiniquais</p> <p>L'étude proposée auprès d'un échantillon représentatif de la population martiniquaise doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre de mieux appréhender les futurs comportements des martiniquais vis-à-vis de la production locale, de l'hôtellerie et de prestataires du tourisme, de la croisière et des touristes ... - Cerner leurs priorités en matière de développement économique et social dans le cadre du rebond. - Mieux comprendre leurs principaux sujets d'inquiétude pour l'avenir. - Apprécier leurs attentes vis-à-vis des responsables publics 	<p>Etat / Collectivités Locales / Chambres Consulaires / Entreprises</p>	<p>0,030M€</p>

Expérimentation d'un dispositif financier et organisationnel pour la mise à niveau des hôtels – Prêts spécifiques à long terme et création d'une foncière institutionnelle tourisme

AFD - CDC - CTM
Hôtels et organisations professionnelles
COBATY

Modernisation du dialogue social dans l'hôtellerie et autres types d'hébergements hôteliers et touristiques

Organisations professionnelles
Syndicats salariés - CMT - DIECTTE -
ARACT

0,20 M€



Le présent projet s'inscrit dans la reprise des travaux initiés en 2012 dans le cadre d'une mission confiée à la DIECCTE de Martinique (Pôle T) par le préfet visant à éclairer les décideurs sur les conditions d'une amélioration du dialogue social et à rénover le cadre de la négociation dans la branche hôtellerie.

La démarche proposée serait la suivante :

- Faire une évaluation de la portée des travaux menés depuis 2012,
- Actualiser la composition du groupe de travail en faisant le point avec la DIECCTE de Martinique en lien avec l'ARACT devenue - ARACT- Institut Territorial du Travail.
- Définir une programmation d'actions et des moyens, ainsi que les conditions du dialogue sur la période 2020- 2022.
- Elargir le champ de la démarche d'optimisation du dialogue social aux autres types d'hébergements hôteliers

TOTAL E

4

1,07 M€

CULTURE - SPORT - BIEN ETRE

Intégration de la Ligue de Football de Martinique FIFA

LFM- MINISTERE - CTM

Depuis 2015, la ligue de football en cohésion avec les ligues de Guadeloupe, Guyane et Saint-Martin revendique la possibilité d'adhérer à la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) comme le permettent les statuts de cette instance mondiale pour des territoires non souverains mais avec l'autorisation de leur fédération de tutelle.

Cette intégration permettrait au football Martiniquais de bénéficier automatiquement et de plein droit de l'ensemble des aides et dispositifs

d'accompagnement que la FIFA offre à ses associations membres au nombre de 211 actuellement		
Actions pour la promotion de l'économie culturelle et de ses acteurs Les actions retenues sont : - La mise en place d'un dispositif d'aide pour la promotion des artistes dans les espaces touristiques - Mission d'études pour évaluer le poids économique de la musique dans toutes ses composantes en Martinique. Et sur la base de cette connaissance définir une politique de développement de cette filière intégrant notamment les innovations numériques et digitales. - Une continuité territoriale pour nos artistes qui ont des contrats en Métropole. Détaxer les billets. - La consolidation du statut des artistes	SACEM - CTM- CCIM - DAC	0,080 M€
TOTAL F	2	0,080 M€

FINANCEMENT

Financement des grands projets de la Martinique Mettre en oeuvre et développer le financement de grands projets ou emprunteurs à travers des opérations de placements privés. Utilisation des excédents de ressources / trésorerie des acteurs institutionnels ou privés au bénéfice d'emprunteurs identifiés et pré qualifiés. Ingénierie juridique et financière structurée mais simplifiée et sécurisée à travers l'intermédiation d'acteur bancaire de premier plan.	Acteurs institutionnels et privés	-----
TOTAL G	1	
TOTAL GENERAL	40	1019,41 M€

NB : S'ajoute à ces projets issus des ateliers une fiche Santé intitulé : MARTINIQUE FREE COVID ISLAND proposé par notre médecin consultant santé COVID

Evaluation macro économique de notre contribution

Nous avons souhaité procéder à une évaluation macro-économique de notre contribution et des actions concrètes présentées par fiche en termes d'investissement. Ci-dessous un extrait de cette évaluation menée par le cabinet DME de Mr Olivier SUDRIE.

> Quelle politique économique après le COVID 19 ?

A très court terme : priorité au sauvetage des entreprises

L'enjeu, dans les mois à venir (et en tout état de cause avant la fin de l'année) est de prendre toutes les mesures qui s'imposent afin d'éviter au maximum les défaillances d'entreprises.

Figurent notamment parmi celles-ci :

- Les mesures en faveur de la prolongation du chômage partiel
- Le report de certaines échéances fiscales et sociales ;
- Des prêts aux entreprises garantis par l'Etat ;
- Des aides diverses accordées par les collectivités territoriales ;
- (...)

Ces mesures sont indispensables pour sauver les entreprises du naufrage, et donc pour préserver l'emploi dans le secteur marchand.

Deux facteurs-clé conditionnent le succès de ces mesures :

- 1 . Les montants engagés en faveur des entreprises
- 2 . Le second facteur est le temps. Il faut en effet agir vite pour éviter le délitement de l'appareil productif et un double choc : de demande d'abord (durant le confinement), puis d'offre après.

A moyen terme : soutenir la consommation et l'investissement

Compte tenu de son poids dans le PIB (57% en Martinique), la consommation des ménages est le moteur principal de la croissance à court/moyen terme.

Un plan de relance combinant soutien à la consommation et financement des investissements structurants

Le plan de relance de l'économie martiniquaise devra combiner :

- Des mesures en faveur des ménages pour accroître leur consommation et offrir ainsi des débouchés aux entreprises ;
- Des financements, publics et privés, en faveur des investissements structurants, notamment pour assurer la transition écologique de la Martinique et l'inscrire ainsi dans la trajectoire 5.0 portée par le ministère des Outre-mer.

> Dans l'hypothèse, volontariste, où 100% des investissements recensés dans le cadre de cette contribution

(Voir tableau précédent) serait réalisé d'ici à 2025, le comblement des pertes de 2020 pourrait être réalisé sans mesures spécifiques de soutien à la consommation. Inversement, un scénario plus pessimiste dans lequel seul le quart du programme d'investissement serait réalisé supposerait une augmentation forte (+2,3% par an) de la consommation des ménages pour parvenir à la même cible (comblement des pertes en 2025). Cette croissance de la consommation suppose des mesures de soutien spécifiques.

Ce « *policy mix* » combinant consommation et investissement fait enjeu. Le rebond effectif de l'économie martiniquaise dépend fortement du dosage entre les deux leviers.

ACTEURS ECONOMIQUES

PARTICIPANTS AUX ATELIERS ET AU GROUPE DE RÉFLEXION

Par ordre alphabétique

Stéphane ABRAMOVICI

(Batimat Beton)

Jean-Yves AGLAE

(Chef d'entreprise RISING SAS)

Willy ALGER

(Chef d'entreprise Sunset 972)

Jean Marc AMPIGNY

(Chef d'entreprise Grpe VILEA)

Philippe APANON

(C5AP WEST INDIES- AMO CCI)

Georges-Emmanuel ARNAUD

(Chef d'entreprise CARIALITY)

Laurent BELLEMARE (SMEM)

Eric BELLEROSE

(Pdt Martinique Digitale)

Christophe BERMONT (Dir GBH)

Pierre BILLET (BIG UP 4 START-UP)

Véronique BIDAULT DES CHAUMES

(Pdte UMIH 972)

Thierry BLANC (Membre CCI Martinique)

Tony BOCLE (Président COBATY)

Christian BOUTANT

(Dir SACEM Martinique)

Daniel BOUTRIN (Orange Martinique)

Bernard BUCHER (Médecin – Consultant)

Sandra CASANOVA

(Pdte Cluster GAT CARAÏBES)

Marie-Noëlle CATAYEE

(Chef de Pôle CCI Martinique)

Daniel CHOMET (Personnalité qualifiée

Assainissement - Eau environnement)

Bertrand CLERC (Membre CCI Martinique)

Alain CLIO (Trésorier CCI)

Frederic DELATTRE

(Directeur Pole Consulaire de Formation)

Antoine DENARA

(Dir. Pôle Emploi Martinique)

Jessica DUPOT

(Chef de Pôle CCI Martinique)

Boris DUPOUX

(Animateur Village by CA Martinique)

Line DURPES (Dir. ORANGE 972)

Frantz EBADERE

(Gérant GREEN TECHNOLOGIE)

Bernard EDOUARD

(Président MEDEF Martinique)

Jocelyne ELISABETH (Dir. AKTO)

Christelle EUGENE

(Chef d'Entreprise KARAMBOLE TOUR)

Pascal FARDIN (Dir Contacts Entreprises)

Jules-Michel FAYAD

(Groupe La Martiniquaise)

Claude FELIOT (SG CODERUM)

Yvelise FAUVE-SABLON (Pôle emploi)

Odile FRANCOIS HAUGRIN

(Vice-Pdte Pôle Martinique de l'Université des Antilles)

Carole FOULARD (V-Pdte CCI)

Yvon FILBLEUIL

(Pdt. Ligue de Sport d'Entreprise)

Jean-Luc GALY (SG SIMAR)

Guillaume GALLET de SAINT-AURIN

(Membre CCI)

Nicole GUANNEL

(Resp Pole CCI Martinique)

Didier GRAND (Dir. Caisse Régionale

Martinique Guyane du Crédit Agricole)

Philippe GUY (Dir. SARA)

Stéphane HAYOT (DG Groupe GBH)

Serge HIERSO

(DG Groupe Pierre Marie-Joseph)

Hervé HONORE (Membre CCI Martinique)

Yann HONORE (Pdt CERC)

François HUYGHUES DESPOINTES

(Pdt SGDA)

Philippe JEAN-ALEXIS

(Dir. CCI Martinique)

Simon JEAN JOSEPH

(Pdt Sté d'exploitation Port du Marin)

Clarisse JOACHIM

(Docteur CHU Martinique)

Philippe JOCK (Pdt de la CCI Martinique)

Gérald JOSEPH-ALEXANDRE

(Chef d'Entreprise PLATYPUS AGENCY)

Johan LACASCADE (Resp. Grands

Comptes – INTER INVEST)

Gérard LAGUERRE (Président de l'UPEM)

Roland LAMEYNARDIE (V-Pdt CCI)

Charles LARCHER (Pdt du CODERUM)

Jean-Bernard LEBEAU

(DG 2DTA – Grpe VILEA)

Patrick LECURIEUX DURIVAL (SG MEDEF)

Philippe LECUYER (Pdt ZILEA)

Grégory LEFEBVRE

(Chef de Service DEAL)

Alain LINISE

(V-Pdt CLUSTER MARITIME MARTINIQUE)

Fabrice LOUVART

(Chargé de Mission DEAL)

Kelly MAMADOU

(Grand Port Maritime de Martinique)

Jean-Claude MANERE (Membre CCI)

Lucie MANUEL

(Pdte CONTACT ENTREPRISE)

Clément MARIE (Pdt CTOSMA)

Pascalie MARIE CLAIRE

(Dir. Cabinet CCI Martinique)

Pierre MARIE-JOSEPH

(PDG Grpe Pierre MARIE-JOSEPH)

Emmanuel MARIE LUCE

(CARIB SECURIT SARL)

Patrick MAZZEI (V-Pdt CLUSTER

MARITIME MARTINIQUE)

Marlyn MICHEL

(Chef de Pôle CCI Martinique)

Fred MIRAM MARTHE ROSE

(V.Pdt LIGUE DE FOOTBALL MARTINIQUE)

Alain MIROITE (Administrateur Judiciaire)

Kevin PARFAIT (DG Groupe PARFAIT)

Patrick PASTOUR

(Maire du Village by CA Martinique)

Paul-Eddy PAULIN (Directeur Fonctions

Coordination-Partenariat Pôle Emploi)

Samuel PEREAU (Pdt LIGUE DE

FOOTBALL MARTINIQUE)

Jérôme PERRIN

(DG BRED Martinique-Guadeloupe)

Lucie PHASODY (BIG UP 4 START-UP)

Florent PLASSE (Fondation Clément)

Murielle PRIVAT (Gestionnaire de

Formation CCI Martinique)

Wilhem PUJAR (Dirigeant d'entreprises

STACKTICAL – ZOMBIE ROCK MEDIA – WP

EURL)

Célia SAINVILLE (Habitation Clément)

Nathalie SEBASTIEN (DGA Société

Aéroport Martinique Aimé CESAIRE)

Jérôme TRINELLE (DG ADIE Martinique)

Miguel RADOM

(Responsable de Pôle CCI Martinique)

Dorothee de REYNAL

(Pdte Réseau Entreprendre Martinique)

Céline ROSE (Pdte CPME Martinique)

Jean Baptiste - ROTSEN

(DG CCI Martinique)

Henri SALOMON

(Pdt Chambre de Métiers et de l'Artisanat)

Philippe SENART (Bâtonnier de l'Ordre

des Avocats de la Martinique)

Olivier SUDRIE (Cabinet DME)

Line-Rose SYMPHOR (

Collaborateur de Cabinet CCI Martinique)

Emmanuelle SYLVESTRE

(Docteur CHU Martinique)

Frantz THODIARD

(Pdt Directoire de la SAMAC)

François Christophe URSULET

(SG. SOMES)

Jocelyn VAUTOR (Chef d'Entreprise

DREAM MASTER WI)

Alexandre VENTADOUR

(Chef d'Entreprise Agence COMPLAY)

Jacqueline VERONIQUE-BAUDIN

(Docteur CHU Martinique)

Jean-Rémy VILLAGEOIS

(Pdt du Directoire du GRAND PORT)

Jennifer VITELIUS (SG AMPI)

Gilles VOYER (Artiste)

Luc WANNIARACHCHI

(Dir. Adjoint EDF Martinique)

Yohann YANG-TING

(Mandataire Judiciaire)

Annie ZAIRE

(Dir. Territoriale Pole emploi Martinique)

Franck ZAMEO

(Membre CCI)



AMO et maquette

Philippe APANON



GSM : 0696 89 70 67

Email : c5apwi@gmail.com



Evaluation macro-économique
et impacts de la crise



Enquête
auprès des chefs d'entreprise